

CALENDRIER DE L'ORGANISATION DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DES SALARIÉS POUR L'ANNÉE 2021

LA PROCÉDURE ÉLECTORALE	DATES SPÉCIFIQUES
Préparation des listes électorales par l'employeur	Avant le 30 avril 2021
Affichage des listes électorales par l'employeur	À partir du 30 avril 2021
Soumission des oppositions concernant les listes électorales	Du 30 avril 2021 au 7 mai 2021
Réponse des employeurs aux oppositions concernant les listes électorales	Du 30 avril 2021 au 09 mai 2021
Soumission des recours contre les listes électorales devant les tribunaux compétents de première instance	Du 10 mai 2021 au 17 mai 2021
Présentation des candidatures pour l'élection des représentants des salariés	Du 18 mai 2021 au 1 juin 2021
Affichage des listes des candidatures par l'employeur	Du 02 juin 2021 au 09 juin 2021
Vote pour élire les délégués des salariés	Du 10 juin 2021 au 20 juin 2021

Royaume du Maroc
Ministère du Travail
et de l'Insertion Professionnelle



المملكة المغربية
وزارة الشغل والإعانة المهنية
+212 537 76 05 21
+212 537 76 05 25

ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DES SALARIÉS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle

- Rue Al Jommayz, Hay riad, Rabat
- +212 537 76 05 21
- +212 537 76 05 25
- contact.mtip@travail.gov.ma
- www.travail.gov.ma



Année 2021